

CAMP POUR ENFANTS DIABÉTIQUES DE L'EST DU QUÉBEC

4500, boul. Henri-Bourassa, bur. 220
Québec (QC) G1H 3A5
Tél. : (418) 523-6159 Téléc. : (418) 529-1155



CAMP FAMILIAL - INFORMATIONS GÉNÉRALES 2011 À CONSERVER

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Remplir, initialer et signer (aux endroits appropriés, le formulaire d'inscription et l'autorisation des parents). **Tous les renseignements demandés sont importants.**
2. **Prendre note que les places sont limitées et qu'aucune réservation par téléphone ne sera acceptée.**
3. Tel que mentionné à l'aide mémoire, nous faire parvenir le formulaire d'inscription et d'autorisation des parents ainsi que le formulaire d'inscription de votre (vos) enfant (s) accompagné des deux (2) chèques faits au nom de CEDEQ : le 1^{er} chèque, en date de la demande d'inscription et le 2^e chèque postdaté au 15 juillet 2011.

INSCRIPTION

1. Aucuns frais d'inscription et toutes taxes incluses.
2. Aucun enfant ni aucune famille ne seront refusés pour raison financière. Seulement les demandes d'aide financière supplémentaires transmises par écrit à CEDEQ seront considérées.
3. Un reçu aux fins de l'impôt est émis seulement pour les dons versés.
4. Des organismes ou des associations peuvent parrainer un enfant atteint du diabète.
5. Les tarifs s'appliquent aux résidents du Québec.
6. Les prix indiqués n'incluent pas le transport au camp.
7. Les enfants n'ont pas besoin d'argent avec eux au camp. Aucun dépôt n'est à faire à l'administration du Camp Cité Joie à l'arrivée.

À apporter le jour de l'entrée, identifié au nom de l'enfant. À remettre au personnel médical du pavillon.

1. Le lecteur de glycémies et le matériel pour l'utiliser.
2. Le stylo piqueur, le cas échéant.
3. Une calculatrice
4. Le matériel pour la pompe, le cas échéant.
5. Le carnet des relevés des glycémies et des doses d'insuline.
6. Le dernier rapport de l'hémoglobine glyquée.
7. La carte d'assurance maladie.
8. Les médicaments prescrits par un médecin. Remettre le tout bien identifié à l'équipe du pavillon. Ne confier aucun médicament à l'enfant. Le tout sera remis aux parents à la sortie du camp.

(Verso)

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

1. En cas d'annulation avant le début du séjour, aucun remboursement ne sera fait. Ce montant sera considéré en don de charité et un reçu sera émis pour fins d'impôt.
2. Une fois le séjour commencé, les frais de séjour seront remboursés uniquement en cas de maladie, en proportion du temps non couru et sur présentation d'un certificat médical. Il n'y aura aucun remboursement si l'enfant ne se présente pas au camp ou s'il quitte pour toute autre raison.

Dommmages

Le CEDEQ et le Camp Cité Joie se dégagent de toutes responsabilités quant à la perte, le bris ou tout dommage de quelque nature que ce soit.

Adresses à retenir

| | | | |
|--------------|--|-------------------|---|
| Permanence : | CEDEQ 4500, boul. Henri-Bourassa, bureau 220, Québec (Québec) G1H 3A5 Tél. : (418) 523-6159 Télec. : (418) 529-1155 | Pendant le camp : | CEDEQ Camp Cité Joie 28, Chemin des Cascades Lac Beauport (QC) G3B 0C4 Tél. : (418) 849-7183 Télec. : (418) 849-9179 |
| | Courriel : info@cedeq.org | | |

Aide-mémoire

Documents à retourner pour l'inscription de votre(vos) enfant(s).

- Formulaire d'inscription et autorisation des parents
 - Complété et signé
- Chèque pour le 1^{er} versement à l'ordre du CEDEQ,
 - daté du jour de votre demande d'inscription
- Chèque pour le 2^e versement à l'ordre du CEDEQ
 - postdaté au 15 juillet 2011

Tous ces documents sont requis lors de la demande d'inscription de votre(vos) enfant(s) au Camp pour enfants diabétiques de l'Est du Québec Saison 2011.

**Hugo Geoffroy
Directeur général**